

# Les « kings » de l'athlétisme handisport français : Éléments pour la prosopographie d'une élite paralympique (1964-2014)

STANISLAS FRENKIEL, JULIE CORNATON ET NICOLAS BANCEL\*

*Dès les années 1980, les champions paralympiques en fauteuil roulant, surnommés les « kings », sont les athlètes handisport mobilisant le plus l'attention des médias. Depuis les Jeux paralympiques de Tokyo en 1964, 16 athlètes français en fauteuil remportent aux Jeux paralympiques 61 médailles dans les courses individuelles et en relais. En recoupant des sources orales et écrites, cette contribution vise à reconstruire les trajectoires biographiques de ces sportifs d'élite. Tout en identifiant leurs réseaux d'appartenance et leurs engagements communs, nous mettons en évidence plusieurs éléments structurant la construction de leur excellence athlétique, parmi lesquels leur jeunesse sportive, leur longue rééducation sportive dans des centres, leur rencontre avec des « modèles en fauteuil » et la reconversion sportive de dispositions socioprofessionnelles et culturelles. Depuis les années 1980, ces athlètes bénéficient aussi en France de la structuration progressive du sport et de l'athlétisme pour les personnes en situation de handicap physique autour de trois logiques complémentaires : sportive, technologique et politique.*

*In the 1980s, wheelchair Paralympic champions, dubbed the "kings," were the disabled athletes attracting the greatest media attention. Starting with the Tokyo 1964 Paralympic Games, 16 French wheelchair athletes won 61 Paralympic medals in relays and individual races. Based on oral and written sources, this article strives to retrace these elite athletes' biographical trajectories. We identify the networks to which they belonged and the commitments they shared and discover several elements underlying their athletic excellence, including the*

\* Stanislas Frenkiel est Maître de Conférences à la Faculté des Sports et de l'Éducation Physique de l'Université d'Artois et membre de l'Atelier SHERPAS (EA 7369). Il s'intéresse aux migrations sportives internationales, à la régulation du marché des sportifs professionnels et à la construction des performances et des vulnérabilités sportives. Julie Cornaton est doctorante FNS à l'Institut des Sciences du Sport de l'Université de Lausanne (ISSUL). Son travail de thèse porte sur l'émergence institutionnelle des mouvements de sport pour personnes handicapées physiques en France et en Suisse. Nicolas Bancel est Professeur à l'Université de Lausanne et dirige l'ISSUL. Il travaille sur l'histoire coloniale et postcoloniale, l'histoire du sport et des mouvements de jeunesse. Les auteurs remercient chaleureusement toutes les personnes qui ont accordé de l'intérêt à cette recherche.

*role of sports in their youth, their long athletic rehabilitation in facilities, the influence of "wheelchair role models," and the integration of socioprofessional and cultural attributes into sports. Since the 1980s in France, this category of athletes has also benefited from the gradual development of sports and athleticism for people with disabilities around the three complementary areas of athletics, technology, and politics.*

DÈS LES ANNÉES 1980, les champions paralympiques en fauteuil roulant mobilisent l'attention des médias. Cette contribution vise à reconstruire les trajectoires biographiques<sup>1</sup> de ces sportifs d'élite en se concentrant sur le cas français. C'est donc une réflexion sur la construction de l'excellence athlétique qui est proposée au carrefour de l'histoire du sport, du mouvement paralympique, du handicap et des vulnérabilités.

Depuis une quarantaine d'années, les recherches sur l'histoire et la sociologie du sport et de l'olympisme se sont largement développées. Les conditions socio-historiques de naissance et de diffusion du sport aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles<sup>2</sup>, ses liens avec la politique<sup>3</sup>, la place complexe accordée aux femmes<sup>4</sup>, la persistance de discriminations sportives<sup>5</sup> et du dopage<sup>6</sup>, l'importance des acteurs sportifs<sup>7</sup> et des supporters<sup>8</sup>, les difficultés de la reconversion sportive<sup>9</sup>, les différentes dérives du sport<sup>10</sup> ainsi que les déterminants sociaux de la performance sportive<sup>11</sup> sont désormais bien connus. L'héroïsme et le nationalisme sportif ont eux aussi fait l'objet de nombreuses études<sup>12</sup>. Spécifiques au mouvement olympique, les écrits

- 1 Une trajectoire biographique peut être définie comme « un ensemble de parcours simultanés ou successifs dans divers cadres institutionnels, dans différents champs de l'espace social qui sont eux-mêmes en perpétuel changement ». Lié à l'enchevêtrement d'une histoire familiale, d'un cursus scolaire, d'une carrière professionnelle, d'un itinéraire politique et religieux, ce concept de « trajectoire » apparaît comme plus fécond que celui de « carrière », cantonné ici au secteur professionnel et à un seul cheminement sectoriel. Gérard Mauger, Claude Poliak et Bernard Pudal, *Histoire des lecteurs*, Paris, Nathan, 1999, p. 13.
- 2 Jacques Defrance, *Sociologie du sport*, Paris, La Découverte, 1995, p. 123 ; Christian Pociello, *Sports et sciences sociales. Histoire, sociologie et prospective*, Paris, Vigot, 1999, p. 223 ; Nicolas Bancel et Jean-Marc Gayman, *Du guerrier à l'athlète. Eléments d'histoire des pratiques corporelles*, Paris, Presses Universitaires de France, 2002, p. 385 ; Thierry Terret, *Histoire du sport*, Paris, Presses Universitaires de France, 2007.
- 3 Pierre Arnaud et James Riordan, *Sport et relations internationales (1900-1941). Les démocraties face au fascisme et au nazisme*, Paris, L'Harmattan, 1998.
- 4 Jean-Philippe Saint-Martin et Thierry Terret, *Sport et genre*, Paris, L'Harmattan, 2005, vol. 3.
- 5 Stéphane Héas, *Les discriminations dans les sports*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 2010.
- 6 Suzanne Laberge, « Société québécoise et dopage sportif : La morale sportive confrontée aux réalités contemporaines », *Éthique publique*, vol. 7, n° 2, 2005, p. 18-29.
- 7 Jean-Michel Delaplace, *Histoire du sport, histoire des sportifs*, Paris, L'Harmattan, 2005.
- 8 Williams Nuytens, *L'épreuve du terrain*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2011.
- 9 Pascaline Guiot et Fabien Ohl, « La reconversion des sportifs : Une épreuve de la petitesse ? », *Loisir et société*, n° 30, 2008, p. 385-416.
- 10 Jean-Marie Brohm, *Sociologie politique du sport*, Paris, Delarge, 1976.
- 11 Howard Becker, *Les mondes de l'art*, Paris, Flammarion, 1988.
- 12 Pascal Duret, *L'héroïsme sportif*, Paris, Presses Universitaires de France, 1993 ; Richard Holt, Pierre Lanfranchi et J. A. Mangan, *European Heroes, Myth, Identity, Sport*, London, Franck Cass, 1996.

des historiens Allen Guttmann<sup>13</sup> et Patrick Clastres<sup>14</sup> sur la genèse de l'olympisme, ceux de François Jéquier, Pierre Milza et Philippe Tétart<sup>15</sup> sur ses enjeux politiques et ceux des politologues Jean-Loup Chappelet et Brenda Kübbler Mabbott<sup>16</sup> sur le système et le mythe olympique s'ajoutent aux travaux de référence sur l'histoire et la philosophie du corps<sup>17</sup>. C'est dans ce contexte que s'inscrit la dynamique des travaux portant sur le handisport.

Les travaux du réseau de recherche québécois sur les déterminants culturels et environnementaux des situations de handicap et de la participation sociale des porteurs de handicaps s'inscrivent dans les *Disability studies*<sup>18</sup> qui influencent le contenu de cette nouvelle politique d'assistance juridique et sociale. Principalement initiés et développés par l'anthropologue québécois Patrick Fougeyrollas, ils se détachent de l'ancien modèle médical et individuel issu de la Grande Guerre (1914-1918) pour articuler l'atteinte pathologique d'une fonction biologique aux facteurs environnementaux de la personne<sup>19</sup>. Ce changement de paradigme et la diffusion de l'expression « personne en situation de handicap » (que nous utiliserons dans cette contribution) sont indissociables des métamorphoses contemporaines du handicap. Dans le cas de la France, la période est ainsi marquée par la promulgation de deux lois-cadres en 1975 et 2005<sup>20</sup>. Ces lois marquent un changement de paradigme : le handicap est désormais considéré comme le produit d'une interaction entre une personne vivant avec une déficience et son environnement social et culturel. Au sens de la loi de 2005, un handicap constitue « toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles,

13 Allen Guttmann, *The Olympics : A History of the Modern Games*, Urbana, University of Illinois Press, 2002.

14 Patrick Clastres, *Jeux olympiques : Un siècle de passions*, Paris, Musée National du Sport, 2008.

15 François Jéquier, Pierre Milza et Philippe Tétart, *Le pouvoir des anneaux : les Jeux olympiques à la lumière de la politique 1896-2004*, Paris, Vuibert, 2004.

16 Jean-Loup Chappelet et Mabbott Kübbler Mabbott, *The International Olympic Comitee and the Olympic system : the governance of world sport*, Londres-New-York, Routeledge, 2008.

17 Michel Foucault, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1975 ; Isabelle Queval, *S'accomplir ou se dépasser : essai sur le sport contemporain*, Paris, Gallimard, 2004 ; Alain Corbin, Jean-Jacques Courtine et Georges Vigarello, *Histoire du corps : les mutations du regard, le XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Points, 2006 ; Gregory Quin et Anaïs Bohuon, *L'exercice corporel du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, Glyphe, 2013.

18 Gary L. Albrecht, Jean-François Ravaud et Henri-Jacques Stiker, « L'émergence des disability studies. état des lieux et perspectives », *Sciences Sociales et Santé*, no. 19, 2001, p. 43-71 ; Colins Barnes, Len Barton et Mike Oliver, *Disability studies today*, Cambridge, Polity press, 2002.

19 Patrick Fougeyrollas, *Le funambule, le fil et la toile : transformations réciproques du sens du handicap*, Sainte-Foy, Presses Universitaires de Laval, 2010.

20 « L'adoption d'un référentiel du «handicap», consacré par la promulgation de la Loi d'orientation en faveur des personnes handicapées en 1975, marque la volonté du législateur de rassembler sous une même catégorie d'action publique un ensemble de situations précédemment distinguées en fonction de leur origine. Le principe en est une harmonisation des traitements visant l'intégration sociale et professionnelle des personnes concernées et leur retour à la vie ordinaire. La fin des Trente Glorieuses et la reconfiguration progressive des États providence à partir des années 1980 conduisent de nombreux pays à rénover leur politique du handicap. Ainsi, la Loi française du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées [...] promet désormais la non-discrimination, cette nouvelle orientation devant garantir «l'égalité des droits et des chances» de tous les individus ». Isabelle Ville, Emmanuelle Fillion et Jean-François Ravaud, *Introduction à la sociologie du handicap*, Paris, De Boeck, 2014, p. 16-17.

mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant<sup>21</sup> ».

Ces modifications des perceptions et des analyses entrent enfin en résonance avec de nouvelles préoccupations de prévention et de traitement du handicap. L'historien Henri-Jacques Stiker note ainsi en France depuis les années 1970 la quasi-disparition de la poliomyélite, l'avènement de l'ère de « l'accidentologie »<sup>22</sup>, le polyhandicap et l'enjeu de la prolongation de la vie des personnes en situation de handicap dont le nombre s'accroît<sup>23</sup>. La révolution du sport pour les personnes en situation de handicap<sup>24</sup> et l'importance grandissante des Jeux paralympiques<sup>25</sup>, second événement sportif en importance dans le monde, en ce qui a trait au nombre de participants<sup>26</sup>, s'ajoutent à ces évolutions majeures.

Malgré la faiblesse initiale de l'historiographie sur le paralympisme<sup>27</sup>, celle du sport pour les personnes en situation de handicap physique est en plein essor. Bien plus que les sportifs en situation de handicap mental<sup>28</sup>, les sportifs d'élite en situation de handicap physique font l'objet de nombreux travaux. Sont principalement abordés depuis les années 1980 les transformations de l'entraînement<sup>29</sup>, de la médiatisation<sup>30</sup>, des classifications<sup>31</sup>, la concurrence internationale<sup>32</sup>, le dopage<sup>33</sup>

21 « Loi française du 11 février 2005 portant sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, article L.114 », <http://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2005/2/11/SANX0300217L/JO#JORFARTI000001677582>, page consultée le 10 décembre 2015.

22 Le Professeur de médecine Pierre Rabischong soutient en 2012 que 65 p. 100 et 15 p. 100 des paralysies médullaires en France sont liés aux accidents du trafic routier et de sport. Pierre Rabischong, *Le handicap*, Paris, PUF, 2012, p. 54-57.

23 Henri-Jacques Stiker, *Les métamorphoses du handicap de 1970 à nos jours*, Grenoble, PUG, 2009, p. 12-13.

24 André Auberger, Président de la FFH de 1980 à 2007, affirme qu'« en 50 ans, nous sommes réellement passés de l'âge de pierre du sport pour handicapés à la "conquête de l'espace handisport" ». André Auberger, *La même flamme*, Paris, Le Cherche-Midi, 2005, p. 7.

25 Le terme « paralympique » est utilisé pour la première fois en 1984 à l'occasion des septièmes World Wheelchair Games Paralympics, avec l'accord du Comité International Olympique. Steve Bailey, *A History of the Paralympic Movement*, Chichester, Winsley and Sons, 2008, p. 65.

26 Lors des Jeux paralympiques de Londres du 29 août au 9 septembre 2012, 4 237 sportifs originaires de 164 pays participent à 503 épreuves. Quelques semaines avant, les Jeux olympiques réunissent 10 568 athlètes en provenance de 204 pays.

27 David Purdue et David Howe, « Empower, Inspire, Achieve », *Disability and Society*, vol. 1, n° 26, 2011, p. 1-14. ; Ian Brittan, Sean Gammon et Gregory Ramshaw, « The Marginalisation of Paralympic Heritage », *International Journal of Heritage Studies*, vol. 2, n° 19, 2013, p. 171-185.

28 Anne Marcellini et Michel Chopinaud, « Eligibilité et catégorisation des athlètes déficients intellectuels : Enjeux et logique d'une intégration aux Jeux paralympiques » dans Gilles Bui-Xuan, Roy Compte et Jacques Mikulovic, *Sport adapté, handicap et santé*, Montpellier, FFSA-AFRAPS, 2012, p. 215-225.

29 Vicky Goosey-Tolfrey, *Wheelchair Sport*, Champaign, Human Kinetics, 2010.

30 Sylvain Paillette, Fabien Wille et Bernard Delforce, « Quelques résultats de la médiatisation du handisport », *Reliance*, n°15, 2008, p. 68-70.

31 David Howe et Carwyn Jones, « Classification of Disabled Athletes », *Sociology of Sport Journal*, vol. 1, n° 23, 2006, p. 29-46.

32 Gilbert Keith et Otto Schantz, *The Paralympic Games : Empowerment or Side Show ?*, Londres, Maidenhead—Meyer et Meyer, 2008.

33 Ian Brittain, *The Paralympic Games Explained*, Londres, Routledge, 2010, p. 100-103.

et le spectacle sportif<sup>34</sup> dans lequel les acteurs échapperaient au stigmatisme<sup>35</sup>. D'autres recherches portent sur les innovations sociales<sup>36</sup>, techniques<sup>37</sup> (et symboliques<sup>38</sup>) du fauteuil roulant et l'impact des avancées de la technologie sur les performances comme les inégalités d'accès à ces avancées<sup>39</sup>. Une partie non négligeable des investigations s'intéressent aux risques de déshumanisation par la technologie et d'isolement de l'athlète<sup>40</sup>. Sous l'angle biographique, qui nous intéresse particulièrement ici, un discours journalistique dominant sur les sportifs en situation de handicap oscillant entre deux pôles sémantiques (la victimisation<sup>41</sup> et l'héroïsation) s'est également développé. À cet égard, quelques ouvrages<sup>42</sup> et biographies<sup>43</sup> aux titres évocateurs décrivent les champions comme des modèles de volonté<sup>44</sup>, notamment en Europe et en France.

En 2013, les sociologues Sébastien Ruffié et Sylvain Ferez montrent qu'avec la création de la Fédération française Handisport (FFH), en 1977, le processus d'institutionnalisation du mouvement handisport en France est lié à la montée en puissance du modèle sportif et compétitif et à l'intégration progressive de différents types de déficiences (amputés, poliomyélitiques, déficients visuels, infirmes moteurs cérébraux, personnes en situation de handicap mental et sourds). Les auteurs mentionnent que « les paraplégiques, surnommés les “kings”, demeurent un groupe phare qui capte l'attention. [...] Les « fauteuils », premiers

- 34 « La fonction symbolique majeure du spectacle sportif est certes celle d'une mise en scène du dépassement de l'Homme, mais aussi et dans le même temps, celle de l'affirmation et de la recherche des limites biologiques de l'Homme. [...] L'institution sportive assure un ordonnancement catégoriel [...] de mise en ordre hiérarchique des deux catégories “sportif valide” et “sportif handicapé” ». Anne Marcellini, Michel Vidal, Sylvain Ferez et Eric De Léséleuc, « La chose la plus rapide sans jambes, Oscar Pistorius », *Politix*, n° 90, 2010, p. 141-146.
- 35 Anne Marcellini, « Des corps atteints valides ou de la déficience au “firmus” » dans Gilles Boëtsch, Nicole Chapuis-Lucciani et Dominique Chevê, *Représentations du corps*, Nancy, PUN, 2006, p. 65.
- 36 Myriam Winance, « L'usage du fauteuil roulant : aspects sociaux » dans François-Xavier Lepoutre, Frédéric Lofaso et Jean-François Ravaud, *Le fauteuil roulant*, Paris, Roche, 2008, p. 34-44.
- 37 Nick Watson et Brian Woods, « A Social and Technological History of the Wheelchair » dans Lepoutre, Lofaso et Ravaud, *Le fauteuil roulant*, p. 8-20. ; Michael Burton, Frank Konstantin Fuss et Aleksandar Subic, « Sports Wheelchair Technology », *Sports Technology*, vol. 3, n° 3, 2010, p. 154-167.
- 38 Anne Marcellini, Eric De Léséleuc et Nathalie Le Roux, « Vivre en fauteuil roulant : aspects symboliques » dans Lepoutre, Lofaso et Ravaud, *Le fauteuil roulant*, p. 123-133.
- 39 Brendan Burkett, « Technology in Paralympic Sports », *British Journal of Sports Medicine*, vol. 44, n° 3, 2010, p. 215-220.
- 40 Ted M. Butryn, « Posthuman Podiums : Cyborg Narratives of Elite Track and Field Athletes », *Sociology of Sport Journal*, vol. 20, n° 1, 2003, p. 17-39 ; Leslie Swartz et Bryan Watermeyer, « Cyborg Anxiety », *Disability and Society*, vol. 2, n° 23, 2008, p. 187-190.
- 41 Danielle Peers, « (Dis)empowering Paralympic Histories : Absent Athletes and Disabling Discourses », *Disability and Society*, vol. 5, n° 24, 2009, p. 653-665.
- 42 Robert Steadward et Cynthia Peterson, *Paralympics, Where Heroes Come*, Londres One Shot Holdings, 1999, 224 p ; Gilberte Imbert, *Leurs victoires*, Paris, L'Harmattan, 2008.
- 43 Outre celle de l'athlète sud-africain Oscar Pistorius (Joseph Antoine, *Courir après un rêve*, Paris, L'Archipel, 2010), sont publiées en France parmi d'autres celles de Béatrice Hess (Serge Aimetti, *La reine des sirènes*, Mulhouse, L'Alsace, 2000), André Hennaert (André Hennaert, *Du djebel aux Jeux Paralympiques*, Paris, L'Harmattan, 2010) et Charles Rozoy (Charles Rozoy, *Comment j'ai réussi à nager le papillon avec un seul bras sans tourner en rond*, Boulogne-Billancourt, L'Équipe, 2014).
- 44 Ronald J. Berger, « Disability and the Dedicated Wheelchair Athlete », *Journal of Contemporary Ethnography*, vol. 6, n° 37, 2008, p. 647-678 ; Carla Silva et David Howe, « The (In)Validity of Supercrip Representation of Paralympian Athletes », *Journal of Sport and Social Issues*, vol. 2, n° 36, 2012, p. 174-194.

compétiteurs des Jeux olympiques pour handicapés physiques, restent la référence. [...] Leur suprématie continue à transparaître dans la hiérarchie des handicaps<sup>45</sup> ». L'épreuve du 1 500 mètres masculin devient la seule épreuve de démonstration aux Jeux Olympiques de 1984 à 2000, contribuant à la médiatisation de ces athlètes en fauteuil, confortant le prestige de leur statut par cette irruption dans le temple de la performance sportive des athlètes sans handicap. Selon la sociologue Anne Marcellini, ces sportifs « assis » seraient ainsi devenus des emblèmes de la « “figure de la réparation technico-scientifique de l'humain” associée à une image plus futuriste de l'homme bionique éternellement “réparable”, jeune et performant<sup>46</sup> ». En 2014, avec le sociologue Gaël Villoing, elle prolonge sa réflexion en mettant en lumière la complexité de l'intégration de porteurs de handicaps différents, initiée au sein de la FFH, et les difficultés à obtenir la reconnaissance du monde sportif. Parmi les nouvelles modalités d'engagement, ils démontrent la désaffection pour la compétition et le développement d'une pratique hors du cadre fédéral<sup>47</sup>. Dans une fédération qui, en 2014, compte 34 911 licenciés, seuls 5 000 sont compétiteurs dont 300 inscrits sur les listes de haut niveau<sup>48</sup>.

Nous nous proposons d'approfondir les connaissances sur ces sportifs de haut niveau, à partir d'une reconstitution des parcours de vie sous l'angle prosopographique<sup>49</sup>. Dans ce cadre, nous souhaitons mieux saisir les déterminants sociaux qui amènent les sportifs à devenir des champions tout en restant attentifs aux singularités des trajectoires. Autrement dit, existe-t-il des conditions socioculturelles menant à l'acquisition de dispositions propices à l'engagement dans le sport pour les personnes en situation de handicap ? Dans les trajectoires de vie des acteurs, dans quelles conditions et circonstances découvrent-ils le sport et l'athlétisme en fauteuil ? Existe-t-il des ruptures biographiques repérables et récurrentes ? Comment se façonne leur excellence sportive au quotidien ? Comment se construit institutionnellement cette élite paralympique depuis une cinquantaine d'années ? Cette contribution s'inscrit dans la continuité de récentes recherches menées en Australie sur les trajectoires biographiques de sportifs pionniers et de leur encadrement<sup>50</sup>. Elle vise à combler un vide historiographique en se focalisant sur l'histoire des coureurs français en fauteuil.

Trois raisons guident ce choix. Tout d'abord, les courses en fauteuil sont inscrites précocement dans le programme paralympique, dès les Jeux de Tokyo en 1964, ouvrant une profondeur historique qui permet de comparer plusieurs générations de champions. Limitées en 1964 à la distance de 60 mètres et au

45 Sébastien Ruffié et Sylvain Ferez, *Corps, sport, handicaps, tome 1, l'institutionnalisation du mouvement handisport (1954-2008)*, Paris, Téraèdre, 2013, p. 114-180.

46 Anne Marcellini, « Nouvelles figures du handicap ? » dans Gilles Boëtisch, Christian Hervé et Jacques Rozenberg (dir.), *Corps normalisé, corps stigmatisé, corps racialisé*, Bruxelles, De Boeck, 2007, p. 215.

47 Anne Marcellini et Gaël Villoing, *Corps, sport, handicaps, tome 2, le mouvement handisport au XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Téraèdre, 2014, p. 21-139.

48 Anonyme, *Le Bulletin des Sports 2014-2015*, Paris, FFH, 2014, p. 10-18. Notons qu'en 2015, le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports accorde la qualité de « haut-niveau » à 6 581 sportifs.

49 Jean-Philippe Genet et Günther Lottes, *L'État moderne et les élites XIII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, La Sorbonne, 1996.

50 Ian Jobling, Tony Naar et Marian Hanley, « The Australian Paralympic Oral History Project », *International Journal of Disability, Development and Education*, vol. 3, n° 59, 2012, p. 295-303.

slalom, les courses en fauteuil rejoignent d'autres épreuves athlétiques comme les lancers de javelot et de massue, moins spectaculaires et populaires mais inscrites depuis les premiers Jeux de Rome en 1960. De plus, les coureurs, seuls athlètes alors réellement médiatisés, bénéficient d'un statut symbolique d'exception dans l'univers du handisport. Incarnant la « cyborgification<sup>51</sup> » soit la technologisation du corps et le couplage homme/machine du sport contemporain, ces athlètes fascinent par leur appareillage technologique et, comme le rappelle Anne Marcellini, par « l'adoption de la position assise « ordinaire », [...] une attitude corporelle normalisée [...] et l'affichage d'une musculature, une tonicité, une puissance visibles et lisibles<sup>52</sup> », renversant les représentations usuelles sur les personnes en fauteuil.

En outre, les performances internationales et la régularité des « kings » français sont notables: ils appartiennent à cette élite paralympique<sup>53</sup>, définie ici comme l'ensemble des coureurs en fauteuil qui montent sur le podium aux Jeux paralympiques. Si depuis 1960 la France se situe au troisième rang des nations européennes, derrière la Grande-Bretagne et l'Allemagne, aux Jeux Paralympiques d'été, toutes disciplines confondues<sup>54</sup>, un groupe de 16 athlètes<sup>55</sup> remporte depuis les Jeux de Tokyo 61 médailles dont 25 en or dans les courses individuelles et en relais. Participant en moyenne à trois paralympiades, ils sont très performants entre 1984 et 2004, période durant laquelle ils gagnent 55 médailles. Parmi les athlètes les plus couronnés de succès au monde, les Français Mustapha Badid et Claude Issorat remportent successivement les trois courses de démonstration aux Jeux olympiques de Séoul en 1988, de Barcelone en 1992 et d'Atlanta en 1996<sup>56</sup>.

### Sources et méthodologie

Pour aboutir à une prosopographie ou biographie collective de ces coureurs, cette contribution repose sur des sources orales et écrites recueillies et analysées thématiquement en 2013 et 2014. Les sources orales se composent de 22 entretiens type « récits de vie », menés en France (Aix-les-Bains, Bordeaux, Cruseilles, Meaux, Paris et Sceaux), et réalisés auprès de neuf athlètes (voir tableau 1) de

51 David Howe, « Cyborg and Supercrip : The Paralympics Technology and the (Dis)Empowerment of Disabled Athletes », *Sociology*, n° 45, 2011, p. 868-882.

52 Anne Marcellini, *Des vies en fauteuil*, Paris, CTNERHI, 2005, p. 183-184.

53 D'après le sociologue Jacques Coenen-Huter, « l'élite sera traitée tantôt comme une pure catégorie de stratification sociale, tantôt comme une minorité consciente de ses valeurs et de ses intérêts, tantôt comme un synonyme euphémique de "classe dominante". [...] Ce sont les élites du sport -c'est-à-dire les sportifs de haut-niveau- qui se laissent le plus facilement repérer sur la base exclusive de leurs performances ». Jacques Coenen-Huter, *Sociologie des élites*, Paris, Colin, 2004, p. 3-106.

54 Brittain, *The Paralympic Games Explained*, p. 137.

55 Parmi eux, pour la majorité multimédaillés, on trouve un amputé (A), deux poliomyélites (PO), deux victimes de vaccins (V), neuf accidentés paraplégiques (P), un tétraplégique (T) et un classé parmi « Les autres » (LA). Tous montent successivement sur le podium paralympique pour la première fois aux dates indiquées entre parenthèses : Georges Biron (P - 1964), Guy Jeannin (T - 1972), Mustapha Badid (A-1984), Jean-François Poitevin (P - 1984), Farid Amarouche (P - 1988), Philippe Couprie (LA - 1988), Claude Issorat (PO - 1992), Charles Tollé (P - 1996), Pierre Fairbank (V - 2000), Ludovic Gapenne (P - 2000), Hubert Locco (PO - 2000), Joël Jeannot (P - 2000), Eric Teurnier (P - 2004), Julien Casoli (V - 2008), Alain Fuss (P - 2008) et Denis Lemeunier (P - 2008).

56 Ces courses de démonstration qui sont ensuite introduites aux Championnats du Monde d'athlétisme voient la victoire de Joël Jeannot en 2003 au Stade de France.

différentes générations en utilisant systématiquement un seul guide d'entretien<sup>57</sup>. Grâce à un pacte biographique<sup>58</sup> scellé entre les chercheurs et l'interviewé, cette approche met en rapport plusieurs témoignages sur la même expérience et permet ainsi de « dépasser leurs singularités pour atteindre, par construction progressive, une représentation sociologique des composantes sociales (collectives) de la situation<sup>59</sup> ». Pour autant, nous ne prétendons pas ici atteindre une quelconque approximation statistique étant donné le nombre limité d'entretiens. Il s'agit beaucoup plus de comprendre et de recouper des trajectoires susceptibles d'offrir, par une approche compréhensive, des indications sur les dispositions spécifiques de ces athlètes et d'éventuelles singularités. Le caractère approfondi des entretiens menés nous autorise également à préciser la trame institutionnelle sur laquelle se sont construites ces trajectoires, comme de mieux comprendre les sociabilités spécifiques qui ont animé le milieu des coureurs d'élite en fauteuil.

Dans cette perspective, pour identifier des réseaux d'appartenance et des engagements communs, ces neuf entretiens sont complétés par 13 autres, menés auprès d'athlètes de l'Équipe de France n'ayant pas remporté de titre paralympique (Nicolas Brignone, Sébastien Mobr  et Serge Robert), des membres de l'encadrement de l'Équipe de France d'athl tisme (Ludovic Buanec, Olivier Deniaud, Franck Foucat, Julien H ricourt et Eric Martin), un cadre de la FFH (Pierre Fusade), deux directeurs techniques nationaux (Jean Minier et Christian Paillard), le vice-pr sident d l gu  (Jean-Paul Moreau) sans oublier un participant aux Jeux de Rome en 1960 (Christian Roussel). La difficult  de l'aposteriori caus e par la plasticit  de la m moire, la relation d'entretien<sup>60</sup> et l'illusion biographique<sup>61</sup> sont prises en compte, nous amenant   recouper autant que possible les informations livr es par les acteurs, tout en utilisant des sources  crites, parmi lesquelles la biographie de Mustapha Badid<sup>62</sup>, les archives<sup>63</sup> de Christian Paillard (1988-1991) et les publications associatives des organisations handisport successives consultables dans la biblioth que de la FFH. Edit es mensuellement ou trimestriellement, six revues sont diffus es   plusieurs milliers d'exemplaires et apportent de pr cieuses informations: *Revue des Mutil s de France*<sup>64</sup> (1955-1959), *ASMF Magazine* (1959-1963), *Second Souffle* (1964-

57 Il est construit sur une cinquantaine de questions ouvertes regroup es en trois grands th mes : la vie durant l'enfance, l'acc s au sport,   l'athl tisme et au haut-niveau (origine sociale et culturelle et trajets vers le sport et l' quipe nationale) ; une vie en fauteuil (conditions d'apparition et d' volution du handicap) ; excellence sportive et transformations historiques de l'athl tisme handisport en fauteuil (quotidien, exp riences paralympiques,  volutions de la discipline, technologisation du fauteuil et arr t de la carri re sportive).

58 Fran ois Dosse, *Le pari biographique*, Paris, La D couverte, 2005.

59 Daniel Bertaux, *Les r cits de vie*, Paris, Nathan, 1997, p. 33.

60 H l ne Wallenborn, *L'historien, la parole des gens et l' criture de l'histoire*, Gilly, Labor, 2006, p. 106.

61 Pierre Bourdieu, « L'illusion biographique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n  62-63, 1986, p. 69-72.

62 Dominique Le Glou, *Mouss*, Paris, Latt s, 1992.

63 Les quatre  pais classeurs personnels d di s   l'athl tisme du directeur technique f d ral de l'athl tisme (1972-1992), qui deviendra directeur technique national adjoint (1992-1997) puis directeur technique national (1997-2009), comportent principalement des calendriers, courriers f d raux, records, classifications, contrats, r glementations, convocations et descriptifs de stages.

64 Les chercheurs du laboratoire SANTESIH de l'UFR STAPS de Montpellier ont gracieusement mis   disposition cette revue.



1981), *FFOHP Magazine* (1972-1977), *Handisport Magazine* (1982-2010) et *Le Mag* (2010-2014).

### **Une jeunesse sportive bouleversée par la situation de handicap**

Si en moyenne un tiers des médaillés paralympiques interrogés naît dans les départements et territoires d'Outre-Mer (Guadeloupe, Martinique et Nouvelle-Calédonie) ou a des racines algériennes, la majorité voit le jour entre 1952 et 1982 en région parisienne (Epinay-sur-Seine et Meudon) et dans les communes et villes de provinces françaises (La Tronche, Nancy, Navenne et Tours). Issus de familles nombreuses et peu sportives, ils grandissent au sein des classes populaire et moyenne : avec une mère souvent au foyer et un père ouvrier, ébéniste, imprimeur ou gérant d'hôtel. La structure socio-culturelle de cette élite se rapproche donc des autres athlètes internationaux des Trente Glorieuses (1945-1972) finement étudiés par la sociologue Carine Erard. Elle révèle que

dans une conjoncture d'allongement du temps de scolarisation, de plein emploi, d'expansion du secteur sportif, de forte médiatisation de l'athlétisme, la jeunesse des classes moyennes apparaît donc en effet comme la plus disposée et la mieux placée pour s'investir dans la pratique de l'athlétisme jusqu'à atteindre l'excellence, une excellence distinctive parce qu'amateur, une excellence socialement porteuse parce qu'elle permet de profiter de son marché<sup>65</sup>.

Néanmoins, la pauvreté est particulièrement remarquable chez ceux dont les origines sont situées hors de métropole, comme en témoignent les cas du Guadeloupéen Claude Issorat et du Martiniquais Joël Jeannot. Immigré algérien, le père de Mustapha Badid est mineur en France dès 1936 dans des conditions difficiles puis chauffagiste<sup>66</sup>. Exceptés Mustapha Badid, Pierre Fairbank, Alain Fuss et Denis Lemeunier diplômés du supérieur (comptabilité, gestion des entreprises et des administrations, ingénieur, floriculture et commerce), la moitié a un niveau scolaire inférieur ou équivalent au baccalauréat : leurs trajets scolaires courts se poursuivent par des brevets et certificats professionnels dans des sections manuelles aussi variées que cuisinier, horloger, laborantin en analyses médicales, prothésiste dentaire et mécanicien.

Entre 1965 et 1995, d'après les données recueillies, leur handicap survient en moyenne à l'âge de 15 ans et trois mois. Quatre d'entre eux sont en situation de handicap avant leur adolescence : Mustapha Badid subit une malformation causée certainement par l'injection de thalidomide durant la grossesse de sa mère, alors que Claude Issorat, Pierre Fairbank et Julien Casoli sont victimes de maladies (poliomyélite et réactions à des vaccins). Dans le contexte des années 1980 où seulement 8 p. 100 des enfants en situation de handicap sont scolarisés dans une classe ordinaire d'une école régulière<sup>67</sup>, ces jeunes sont alors inscrits principalement dans des établissements médico-sociaux et sanitaires. Parmi les

65 Carine Erard, « La production sociale de l'élite athlétique française (1945-1972) : Essai d'analyse prosopographique », thèse de doctorat, Université Paris-Sud, 2005, p. 105.

66 Le Glou, *Mouss*, p. 37-39.

67 Ville, Fillion et Ravaut, *Introduction à la sociologie du handicap*, p. 195.

autres membres de l'échantillon, quatre sont accidentés de moto, l'un est victime d'un accident d'escalade et le dernier d'un accident du travail. Qu'ils traversent ou non l'épreuve de l'accident, presque tous connaissent une intense vie sportive durant leur jeunesse.

Il arrive qu'ils se distinguent dans leurs sports de prédilection (athlétisme, basket-ball, cyclisme, escalade, football, handball, moto, ski, tennis de table et volley-ball) à l'occasion de compétitions locales et parfois nationales. Même si aucun d'entre eux ne participe à des compétition de haut niveau avant la survenue du handicap, leur engagement sportif indique un habitus sportif construit précocement. Claude Issorat, atteint de la poliomyélite à l'âge de six mois après les ravages du cyclone Inès, grandit en métropole : « à l'hôpital de Garches dès 1967, gamin, l'enseignante d'éducation physique et sportive Monique Pasqualini m'a transmis une fibre sportive autour de la natation et du basket. Au Centre du Jard que j'intègre en 1983 pour suivre une formation professionnelle, je pratique quatre sports en compétition au niveau régional ou national: le basket, la natation mais aussi l'athlétisme et le tennis de table<sup>68</sup> ». En 1994, Denis Lemeunier, âgé 29 ans, est accidenté après une chute en motocross alors qu'il est directeur d'un magasin. Il raconte qu'« avant mon accident, j'ai été cycliste amateur pendant une douzaine d'années dans ce qu'on appelle aujourd'hui l'Elite 2. Il y a eu des saisons où je participais à 70 courses<sup>69</sup> ». À l'issue des opérations, alors enfant ou devenu adulte, tous ces futurs médaillés paralympiques intègrent les centres de rééducation spécialisés, gérés par des structures comme la Ligue pour l'adaptation du diminué physique au travail (créée en 1929) et l'Association des Paralysés de France<sup>70</sup> (fondée en 1933). Elles permettent le recul du fort taux de mortalité des traumatisés médullaires<sup>71</sup>.

Quand une malformation due à la thalidomide impose à Mustapha Badid, né en 1965, d'être amputé des jambes, il subit une quinzaine d'opérations, est soigné aux Enfants malades de l'Hôpital Necker, à Bagnoles de l'Orne, à Garches et au Centre médical et pédagogique de Bouffémont. Contrairement à lui et aux trois autres sportifs en situation de handicap victimes de maladies qui grandissent dans différents centres, les athlètes accidentés interrogés fréquentent un seul centre de rééducation (Bouffémont, Cerbère, Kerpape, Lay-Saint-Christophe et Saint-Hilaire du Touvet) pour une durée moyenne d'un an et six mois<sup>72</sup>. Jean-François Poitevin, accidenté de la route à 20 ans en 1972, se souvient des amalgames de l'époque et de la logique de réparation et de redressement à laquelle il est confronté avant que la problématique de la compensation<sup>73</sup> ne s'impose :

68 Claude Issorat, Paris, 01.07.2014.

69 Denis Lemeunier, Aix-les-Bains, 14.07.2013.

70 Ville, Fillion et Ravaud, *Introduction à la sociologie du handicap*, p. 22-133.

71 Jusque dans les années 1950, 70 p. 100 des traumatisés médullaires en Europe meurent en l'espace d'une année à partir du début de leur paralysie : parfois abandonnés, ils sont aussi atteints de complications urinaires, décubitus et infections généralisées. Julie Anderson, « "Turned into Taxpayers", Paraplegia, Rehabilitation and Sport at Stoke Mandeville, 1944-1956 », *Journal of Contemporary History*, vol. 3, n° 38, 2003, p. 461-475.

72 Hormis Jean-François Poitevin qui, après son accident de moto en 1972, passe un mois à l'hôpital de Nantes, un an au centre de Bel Air (Tours) et 19 ans à Bouffémont où il exerce en tant que laborantin.

73 Ville, Fillion et Ravaud, *Introduction à la sociologie du handicap*, p. 45-87.

les gens confondaient handicap physique et mental. On a vraiment subi ça. Quant aux médecins, ils n'avaient qu'une seule volonté : nous faire tenir debout. C'était leur combat. On ne nous parlait pas du fauteuil qui devait être réservé au repos, à un usage à l'intérieur de la maison et qui n'était pas adapté. La Sécurité Sociale m'a payé des orthèses gonflables avec des petites bonbonnes. Elles compressaient les muscles pour assurer la rigidité aux jambes. C'était nouveau et hors de prix<sup>74</sup>.

Même si progressivement, des activités sont initiées par et pour les malades (bibliothèques, ateliers de lectures, échanges de services et premières formations<sup>75</sup>), l'isolement, l'ennui et l'oisiveté subie font du centre un lieu de relégation: « dans les centres, souvent éloignés des villes, on n'avait pas grand chose à faire dans les années 1970. Je n'avais pas de visite le week-end. On écoutait la radio. On restait dans la chambre. Donc en général, des amitiés se créaient entre des personnes de même handicap. Les débuts ont été difficiles à supporter<sup>76</sup> ».

Le choc de la situation du handicap nourrit tristesse, détresse, colère et incompréhension. Les propos de Joël Jeannot qui a, à 24 ans, la moelle épinière sectionnée par la benne d'un camion sur un chantier en Martinique, en 1990, illustrent la sidération et la souffrance que tous rencontrent. Ils racontent aussi la disqualification personnelle et sociale provoquée par le handicap et la manière dont le monde se fige dans une violence difficilement soutenable :

je suis venu en métropole seul, sans ma famille qui n'avait pas les moyens. Le handicap, c'est le malheur. Le malheur me frappe et frappe ma famille. Il est impossible de revenir en arrière. J'ai trempé mon oreiller plusieurs fois. J'en voulais au monde entier. J'ai remarqué que dès le mot "handicapé" prononcé, quel que soit notre ancien statut, on descend directement d'un cran au niveau de l'estime des gens. On n'existe plus comme avant. On nous parle différemment comme si nous étions foutus. Plus tard, le sport sera un moyen de ne pas subir cette chose, de donner un sens à ma vie. C'est un ascenseur social qui m'a aidé à exploiter mon corps<sup>77</sup>.

Ils refusent d'être associés à la « figure fondamentale du handicap<sup>78</sup> » liée à la fragilité, la dépendance, l'isolement voire la monstruosité et l'infra-humanité et d'incarner à leur corps défendant le stéréotype d'une « figure de l'injustice naturelle et sociale<sup>79</sup> ». Pour le sociologue Alain Blanc, ce regard infériorisant socialement construit sur le handicap se matérialise par les « conditions sociales de l'accueil<sup>80</sup> » qui leur est réservé dans une société qui les stigmatise<sup>81</sup> car elle

74 Jean-François Poitevin, Sceaux, 25.06.2013.

75 Ville, Fillion et Ravaud, *Introduction à la sociologie du handicap*, p. 134.

76 Poitevin, 25.06.2013.

77 Joël Jeannot, Bordeaux, 29.10.2013.

78 Alain Giami, Colette Assouly-Piquet et Francette Berthier, *La figure fondamentale du handicap*, Paris, MIRE-GERAL, 1988.

79 Alain Blanc, *Sociologie du handicap*, Paris, Colin, 2012, p. 193.

80 *Ibid.*

81 Selon le sociologue Erving Goffman, « on peut distinguer trois types de stigmates. En premier lieu, il y a les monstruosité du corps -les diverses difformités. Ensuite, on trouve les tares du caractère qui, aux yeux d'autrui, prennent l'aspect d'un manque de volonté, de passions irrépressibles ou antinaturelles, de

rejette les contacts mixtes, souvent perçus comme potentiellement contaminants. Faute d'attribution d'une place sociale définie, s'ouvre une période plus ou moins longue d'entre-deux, de flottement<sup>82</sup>, parfois de rejet de soi, des autres et du fauteuil perçu comme signe d'indignité. La redécouverte d'une estime de soi peut passer par la rencontre d'« anciens du fauteuil », modèles d'identification et soutiens concrets à l'apprentissage de la vie sociale, montrant l'exemple, valorisant le groupe et l'estime de soi<sup>83</sup>. Pendant son année de rééducation, Joël Jeannot est « tombé sur des Martiniquais, des anciens qui revenaient au centre pour des cures ou des bilans. Techniquement, ils m'ont beaucoup apporté, appris à faire du deux roues, descendre d'un trottoir en fauteuil. Ce sont eux qui m'ont pour la première fois emmené en ville<sup>84</sup> ». Il expliquait déjà en 2003 dans la revue de la FFH l'enjeu de cette période: « en définitive, elle a musclé mon moral, stimulé par le fait de ne pas être trop assisté<sup>85</sup> ». La reconstruction identitaire passe aussi par la pratique sportive dans les centres.

### Le sport dans le processus de rééducation

Depuis le milieu des années 1950, une dizaine d'années après les premières expériences londoniennes du neurochirurgien allemand Ludwig Guttmann<sup>86</sup>, à la suite d'initiatives locales à Fontainebleau, Garches et Kerpape<sup>87</sup>, le sport prend

---

croyanances égarées et rigides, de malhonnêteté et dont on infère l'existence chez un individu parce que l'on sait qu'il est ou a été, par exemple, mentalement dérangé, emprisonné, drogué, alcoolique, homosexuel, chômeur, suicidaire ou d'extrême-gauche. Enfin, il y a ces stigmates tribaux que sont la race, la nationalité et la religion, qui peuvent se transmettre de génération en génération et contaminer également tous les membres de la famille ». Erving Goffman, *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1975, p. 14.

82 L'anthropologue américain Robert Murphy, devenu handicapé suite à une tumeur de la moelle épinière, décrit l'expérience du handicap comme un état de seuil, une position ambiguë, aux marges de la société et recourt à la notion de liminalité pour en rendre compte. Robert Murphy, *Vivre à corps perdu*, Paris, Plon, 1987.

83 Marcellini, *Des vies en fauteuil*, p. 97-101.

84 Jeannot, 29.10.2013.

85 François Luquet, « Joël Jeannot, maître de la piste », *Handisport Magazine* (Paris), novembre 2003, p. 16.

86 Ian Brittain, *From Stoke Mandeville to Stratford*, Champaign, CommonGround, 2012.

87 Les médecins Dominique Pailler, Jean-Claude Druvert, Eric Laboute et Jean-Bernard Piéra écrivent un instructif historique des débuts du sport en fauteuil dans les établissements français. Selon eux, « dès 1955, au Centre de Rééducation Motrice de Fontainebleau, deux kinésithérapeutes, Michel Boubée et Alain Bossion, introduisent le basket fauteuil [...]. Dans les décennies 1960 et 1970, plusieurs centres de rééducation commencent à se servir du sport comme moyen de réadaptation. Ainsi, le docteur Maury, lui-même tétraplégique, au centre de Fontainebleau, les professeurs de médecine Grossiord et Benassy à Garches, le docteur Busnel au centre de Kerpape vont être les précurseurs du sport dans leurs centres respectifs qui vont se doter d'installations sportives : gymnase, piscine, terrain d'athlétisme, pas de tir à l'arc ou de tir à la cible, permettant d'initier les handicapés aux sports de base ». Dominique Pailler, Jean-Claude Druvert, Eric Laboute et Jean-Bernard Piéra, *Le sport autrement*, Paris, Chiron, 2010, p. 251. Déjà, en octobre 1960, le bulletin qui commente les résultats français, discipline par discipline, aux Jeux de Rome en 1960, insiste sur l'importance de l'encadrement médical : « moniteurs, kinésithérapeutes, infirmières et dirigeants. Nous pensons ici tout particulièrement au Dr. Baccialone, médecin du Centre de Rééducation Fonctionnelle de l'Institut National des Invalides, dont nous avons sollicité le concours en tant que responsable médical de la délégation. [...] Messieurs Boubée, Bossion et Fouquart, kinésithérapeutes des Centres de Garches et de Fontainebleau, fiefs de nos équipes, ont eu de lourdes responsabilités. Ce sont les organisateurs et les entraîneurs de nos équipes : ce sont eux qui les ont conduites à la victoire ». La rédaction, « Commentaires libres sur les résultats français des Jeux de Rome », *ASMF Magazine*, octobre 1960, p. 14.

une place chaque année plus importante dans la rééducation fonctionnelle de pensionnaires dont certains<sup>88</sup> sont sélectionnés en Équipe de France. La pratique sportive s'institutionnalise, autorisant « de nouvelles expérimentations du corps, du mouvement et de l'espace, d'élaboration et de transmission de savoir-faire et de normes<sup>89</sup> ». C'est durant leur hospitalisation que tous les futurs athlètes français médaillés paralympiques sont sensibilisés au sport en fauteuil. Ainsi, Claude Issorat, Mustapha Badid et Denis Lemeunier découvrent le sport en fauteuil à Garches et à Kerpape ; Jean-François Poitevin ayant directement débuté en tennis de table et en basket en 1973 grâce à la visite dans son centre d'André Auberger, alors trésorier de la fédération handisport dissidente<sup>90</sup>. Pour Alain Fuss et Charles Tollé, paraplégiques en 1985 et 1986 après une chute en montagne et un accident de moto, l'initiation à la pratique du handisport s'opère dans un sanatorium isérois et un centre de réadaptation lorrain où ils font « beaucoup de musculation et de natation<sup>91</sup> » et de « tennis de table pour travailler l'équilibre et alterner avec la kiné et l'ergothérapie<sup>92</sup> ».

La majorité d'entre eux s'inscrit dans le club situé au sein du centre de rééducation. Ainsi, avant de se spécialiser en athlétisme, Jean-François Poitevin et Philippe Couprie, tous deux accidentés de la route, rejoignent successivement en 1975 et 1980 le Club Omnisport de Bouffémont (COB), nouvellement créé. Cette association sportive de l'établissement où ils sont pensionnaires leur permet de progresser en tennis et en basket-ball. Philippe Couprie se souvient avoir « découvert le sport à Bouffémont par le basket d'abord. J'ai eu la chance de tomber dans ce centre de rééducation. On s'est servi de la structure associative

88 C'est le cas du basketteur Christian Roussel qui participe aux Jeux de Rome en 1960, Tel-Aviv en 1968 et Heidelberg en 1972 : « j'ai eu ma polio en 1955, à 18 ans. Je suis resté deux ans à Garches. Il y avait de la rééducation et du sport comme le tir à l'arc, le tennis de table et le basket. À Garches, je découvre donc le sport en fauteuil grâce aux kinés. À l'époque, il n'y avait que deux équipes françaises de basket en fauteuil. Elles sont dans les centres : Garches et Fontainebleau. En 1956, avec les joueurs de Fontainebleau, on se réunit dans la première Équipe de France à l'occasion d'un match international contre les Anglais au Stade Pierre de Coubertin à Paris. Le sélectionneur est alors Michel Boubée, le kiné de Fontainebleau. Avec l'Équipe de France, on est ensuite parti aux Jeux de Stoke Mandeville en 1956. En étant licencié successivement dans trois clubs, l'Institut National des Invalides à Paris, Sarcelles et Meaux, je suis retourné une douzaine de fois à Stoke Mandeville et j'ai participé à trois paralympiades ». Christian Roussel, Meaux, 29.01.2014.

89 Ville, Fillion et Ravaud, *Introduction à la sociologie du handicap*, p. 125.

90 Il s'agit de la Fédération française Omnisport pour Handicapés physiques (FFOHP), créée en 1972 et présidée par le stéphanois Yves Nayme. Sébastien Ruffié et Sylvain Ferez reviennent sur les tensions autour de l'institutionnalisation du mouvement handisport dans les années 1970 : « alors que la FFOHP est très active dans l'organisation d'événements sportifs d'envergure, la Fédération Française des Sports pour Handicapés Physiques (FFSHP) s'inscrit davantage dans la logique internationale déjà établie, préférant se concentrer sur l'organisation de championnats de France visant à sélectionner et préparer ses athlètes pour les Jeux de Stoke Mandeville, les Jeux paralympiques ou les championnats européens qui voient le jour dans certaines disciplines. [...] D'un côté, la FFSHP est davantage structurée autour d'anciens blessés de guerre vivant à Paris, occupant fréquemment des postes de techniciens, d'ingénieurs ou d'entrepreneurs dans les secteurs de l'industrie et du bâtiment, et proches du pouvoir politique. De l'autre, la FFOHP regroupe des blessés civils, vivant en province, fréquemment engagés dans des carrières liés à l'univers éducatif, et nourrissant plus une idéologie politique de gauche. [...] En 1977, c'est sous la pression du ministère de tutelle que la crise organisationnelle se résout, avec la création d'une seule et unique organisation fédérale : la FFH ». Ruffié et Ferez, *Corps, sport, handicaps*, p. 71.

91 Alain Fuss, entretien téléphonique, 13.09.2013.

92 Charles Tollé, Sceaux, 26.06.2013.

qui existait déjà pour débiter avec un groupe de copains. Pour être performant en basket, je faisais aussi de l'athlétisme dans un esprit de préparation physique. Mais l'attrait pour la compétition et le sport mécanique qu'est la course en fauteuil sont revenus à la charge. Je me suis entraîné de plus en plus<sup>93</sup> ». Le récit de Denis Lemeunier, accidenté 15 ans plus tard, témoigne de la diversification de la stratégie sportive du Centre mutualiste de rééducation et de réadaptation fonctionnelle de Kerpape :

il y avait un groupe de coureurs en fauteuil d'un club proche. Ils étaient une quinzaine. Dynamiques, ils étaient "dans le métier" depuis longtemps. On leur avait donné un local et ils recrutait sur place. Kerpape était leur point de rencontre. La personne qui le gérait avait bien compris que le vivier était là. J'avais touché un peu au basket pendant ma rééducation mais les sports collectifs ne m'intéressaient pas. Venant du monde du vélo, l'aspect matériel de l'athlétisme en fauteuil m'a attiré. J'ai démarré avec eux par un entraînement par semaine. Puis ma progression a été rapide<sup>94</sup>.

Il accompagnera dès 2005 les progrès en Équipe de France de Julien Casoli, devenu paraplégique à 14 ans. En effet, en 1995, celui-ci subit une thrombose profonde à la suite d'une réaction au vaccin de l'hépatite B. L'adolescent, né en Haute-Saône, est soigné à 600 kilomètres du domicile familial. Il affirme que

pendant ma rééducation de plusieurs années à Berck-sur-Mer, j'avais pris une licence dans le club du centre. À l'époque, le sport, c'était une bonne partie de la rééducation. C'était un moment de détente. On avait plusieurs professeurs de sport et on était bien encadré. On faisait du basket et de la musculation. Il y avait des fauteuils d'athlétisme à notre disposition dans le centre. Ils étaient vieux mais avaient le mérite d'exister. On était une dizaine de sportifs dans notre groupe et cela m'a encouragé<sup>95</sup>.

Une fois les progrès constatés et l'autonomie retrouvée, grâce au soutien de la famille et parfois des épouses<sup>96</sup>, des amis, des collègues de travail mais aussi du personnel soignant, le retour au domicile se concrétise.

Les premiers moments hors des centres sont souvent marqués par des rapports tendus, caractérisés par des difficultés d'accessibilité et de mobilité, surtout pour les antillais Claude Issorat et Joël Jeannot qui retournent quelques années au sein du foyer familial. Pour tous, l'obtention du permis de conduire permet de savourer une indépendance retrouvée. Le retour à la vie civile, pour les membres de notre panel, passe par de nouveaux engagements : en fonction de leur âge, la reprise de la scolarité, la poursuite des études ou parfois la recherche d'un emploi à temps

93 Philippe Couprie, Cruseilles, 03.02.2014.

94 Lemeunier, 14.07.2013.

95 Julien Casoli, Aix-les-Bains, 13.07.2013.

96 Lors de son accident médullaire, Denis Lemeunier est déjà marié et père de deux filles en bas âge. Malgré les difficultés d'accès à la vie sexuelle et amoureuse rencontrées par les personnes handicapées vivant en institution, des relations affectives se lient également dans les centres : Philippe Couprie épouse en 1985 son infirmière, rencontrée à Bouffémont.

partiel. Comparables à la moyenne nationale des sportifs de haut-niveau de la FFH<sup>97</sup>, sept d'entre eux travaillent à un moment de leur carrière sportive en tant que commercial, éducateur sportif, employé de banque ou d'un bureau d'études, laborantin et responsable informatique. Au regard de la très faible employabilité des personnes en situation de handicap, ce chiffre est saisissant : malgré les lois du 10 juillet 1987 et du 11 février 2005 renforçant dans l'entreprise le principe d'égalité de traitement entre tous les salariés, « les travailleurs handicapés sont discriminés à l'embauche. Même avec une qualification élevée, les candidatures de personnes en fauteuil ont 1,7 fois moins de chances d'avoir une suite positive et 3,2 fois moins de chances en cas de qualification modeste que leurs homologues valides. Le risque relatif augmente avec la taille de l'entreprise<sup>98</sup> ». Le fait que seuls trois des médaillés paralympiques interrogés, tous paraplégiques, ne travaillent pas après leur accident, peut en partie s'expliquer par la spécificité du régime de Sécurité sociale, un ensemble de dispositifs et d'institutions datant de 1945 qui a pour fonction de protéger les assurés des conséquences des risques sociaux<sup>99</sup>. L'existence d'indemnités journalières pour les personnes en situation de handicap sous la forme d'Allocation adulte handicapé<sup>100</sup> (AAH) et son complément de ressources et de rentes, aussi modestes soient-elles, permet par exemple de mieux comprendre le non-retour à l'emploi de Denis Lemeunier : « mon entreprise n'a rien fait pour me réintégrer après mon accident alors que c'était possible. J'avais la chance d'être cadre avec un contrat de travail et une mutuelle m'offrant une excellente couverture sociale : je pouvais toucher mon salaire garanti jusqu'à ma retraite. Cela m'a donné une certaine facilité dans mon choix de vie<sup>101</sup> ». Joël Jeannot détaille les gains symboliques dont il bénéficie en étant allocataire : « victime d'un accident de travail à 25 ans, je deviens pensionné. C'est pour ça que je peux me permettre de faire du sport. C'est comme si j'avais un salaire, comme si j'étais détaché par un employeur pour ne faire que du sport de compétition<sup>102</sup> ».

Ainsi, pour ceux qui n'ont pas adhéré jusque là aux clubs de leurs centres de rééducation, l'inscription dans un club en fauteuil est rarement immédiate : en général, plusieurs mois<sup>103</sup> passent jusqu'à ce qu'à ce que l'activité sportive

97 En 2004, le directeur technique national Christian Paillard écrit que « plus de 70 p. 100 des athlètes sont en situation de travail (à plus de 60 p. 100 du temps hebdomadaire) ». Christian Paillard, « À Athènes, la France a difficilement rempli son contrat », *Handisport Magazine*, novembre 2004, p. 37.

98 Jean-François Ravaud, « Handicap et emploi : la question des désavantages » dans Alain Blanc et Henri-Jacques Stiker, *L'insertion professionnelle des personnes handicapées en France*, Paris, Desclée de Brouwer, 1998, p. 88.

99 Quatre branches sont définies par le Code de la Sécurité sociale en France. Elles sont censées couvrir chacune un type de risques ainsi que les modes de couverture et prestations prévus pour les ayants droit concernés : la branche maladie (maladie, maternité, invalidité, décès) ; la branche accidents du travail et maladies professionnelles ; la branche vieillesse et veuvage (retraite) ; la branche famille (handicap, logement).

100 En 2015, une personne qui ne dispose d'aucune ressource peut percevoir mensuellement le montant maximum de l'AAH qui s'élève à 800 euros et 45 centimes. En 2002, son montant était de 569 euros et 38 centimes.

101 Lemeunier, 14.07.2013.

102 Jeannot, 29.10.2013.

103 Poursuivant ses études d'ingénieur à Montpellier, Alain Fuss, à qu'il arrive de faire « *des ballades avec le fauteuil de ville* » reconnaît qu'il patiente huit années après la sortie de son centre de rééducation pour s'inscrire au Club Sportif de Bourgoin-Jallieu Handisport en 1993. Fuss, 13.09.2013.

reprenne une place importante dans leur quotidien. Après une phase exploratoire de découverte de nouvelles pratiques (badminton, basket-ball, haltérophilie, lancers, natation et tennis de table), tous rejoignent des clubs en métropole et dans les territoires ultramarins (Amicale sportive Air France, ASHP Martinique et Handi Club calédonien). Ceux-ci s'offriront comme espace de déstigmatisation puisque l'attribut stigmatisant y est la norme<sup>104</sup>. Durant leur carrière sportive, ils signeront une licence en moyenne dans trois clubs. Influencés par leurs kinésithérapeutes, amis, familles et pairs, ces athlètes passionnés souhaitent se spécialiser dans les courses grâce à des charges d'entraînement progressivement plus élevées.

### **Discipline et dépassement de soi dans le perfectionnement sportif**

Leur disposition à apprécier l'athlétisme en fauteuil, sport mécanique et instrumenté, inspiré du cyclisme (boyaux, pneus, contrôle de direction, visserie), se construit aussi certainement durant leur enfance et leurs diverses formations manuelles. En effet, comme l'a montré le sociologue Christian Pociello, on peut déceler dans leur goût pour l'athlétisme -prototype des activités énergétiques qui s'expriment en gestes répétitifs, référé à un modèle technique visant la performance chiffrée- la reconversion sportive de compétences socioprofessionnelles et culturelles particulières. En tant qu'appareillage véhiculant, le fauteuil ne diminue pas seulement l'engagement énergétique du corps. Il permet surtout l'investissement et l'expression des qualités recherchées dans les fractions populaires exerçant une activité manuelle: l'action sur une matière (métal, bois, terre) « manutentionnée », poussée, frappée et qui cède sous l'effort<sup>105</sup>. La course en fauteuil, qui bénéficie d'un bond technologique dans les années 1980 et 1990<sup>106</sup>, correspond à cet habitus: développement de la condition physique « en force », recherche de vitesse et sentiment de liberté sans emprise du collectif, fauteuil au design futuriste et tenue vestimentaire colorée.

Dans leurs clubs, ces sportifs apprennent à rouler plus vite et plus longtemps sur des fauteuils de sports. Ils modifient leur rapport à la motricité, à la mobilité et à la technique. Bien avant l'entrée en vigueur en 2005 de la Loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap, ils découvrent leur corps plus performant et de nouvelles sociabilités liées à leur insertion dans l'univers du sport pour les personnes en situation de handicap physique. Alors que de nos jours on estime à cinq le nombre d'années d'entraînement pour produire un coureur de classe mondiale<sup>107</sup>, leurs chronomètres s'abaissent rapidement. Sur piste ou sur route, individuellement ou collectivement, la stimulation quotidienne de l'entraînement augmente leurs performances : les séances se rationalisent et s'intensifient ; le fauteuil devenant, selon leurs dires, un parfait prolongement du corps. Charles Tollé se remémore la rigueur, l'assiduité et l'ascétisme dont il doit faire preuve : « les années

104 Marcellini, *Des vies en fauteuil*, p. 103.

105 Christian Pociello, « "La force, l'énergie, la grâce et les réflexes" : Le jeu complexe des dispositions culturelles et sportives » dans Christian Pociello, *Sports et société*, Paris, Vigot, 1984, p. 178-208.

106 David Howe, *The Cultural Politics of the Paralympic Movement*, Londres, Routledge, 2008, p. 121-127.

107 *Ibid.*, p. 136.



préolympiques, je m'entraîne trois fois par jour. Je me lève et je vais rouler sur route. Je rentre chez moi pour me reposer. Je vais à la salle de musculation. Je déjeune et me repose puis, le soir, ressors m'entraîner sur la piste. Enfin, je rentre chez moi pour dormir. Il m'est arrivé d'aller m'entraîner le dimanche matin sous la neige, par moins dix degrés. C'est un choix, une hygiène de vie<sup>108</sup> ».

En sacrifiant leur temps libre à l'entraînement et à la compétition, en s'imposant une nouvelle discipline (nutrition, entraînement, récupération, sommeil) marquée par la recherche du dépassement de soi et l'exténuation, rares sont les célibataires qui parviennent à établir pendant leurs carrières sportives de nouvelles relations amoureuses durables avec des conjointes, qui, pour la majorité, ne sont pas handicapées. Lorsque ces relations existent, les compagnes des athlètes les soutiennent en faisant face aux difficultés quotidiennes liées à la déficience, en fréquentant leurs homologues et en éduquant leurs enfants. Alain Fuss précise la nature de certains réagencements internes : « même pendant les vacances en famille, je prends mon fauteuil pour m'entraîner ou participer à des compétitions. C'est une discipline de tous les jours et toute la famille, ma femme la première, doit le comprendre<sup>109</sup> ». Néanmoins, tous ces futurs médaillés paralympiques disent avoir fait la rencontre déterminante de pairs qui vont les initier à la pratique de l'athlétisme en fauteuil. À l'image des « modèles en fauteuil » des centres, vus par Anne Marcellini comme des « personnages marquants représentatifs d'une situation sociale normative (femme, appartement, voiture, activités quotidiennes et compétences sportives)<sup>110</sup> », la transmission se fait par les plus expérimentés ou les plus avancés sur le plan sportif.

Ainsi, Mustapha Badid insiste sur le rôle décisif joué dans son parcours par Jean-François Poitevin, « celui qui m'a appris la compétition, la préparation. Le premier en France à avoir compris le fauteuil, qui fut le précurseur, l'homme que j'ai chassé de sa position de leader. [...] C'était le caïd de la route, mon modèle<sup>111</sup> ». Alain Fuss affirme que son destin est lié à la rencontre avec Rudi Van den Abbeele, champion paralympique au pentathlon à Séoul en 1988 : « il est ma première rencontre déterminante. Rudi est déjà un athlète investi à la FFH et à l'International Paralympic Committee. Il m'a fait venir dans son club de Bourgoin-Jallieu et m'a prêté un fauteuil. Suite à ses encouragements, je me suis inscrit au marathon de Paris<sup>112</sup> ». Ces mentors délivrent des conseils, accompagnent également ces athlètes prometteurs dans le perfectionnement de leurs techniques corporelles et matérielles : position dans le fauteuil, poussée sur la main courante, conception des gants et création artisanale de fauteuils prototypes. Inventifs, ils bricolent leur fauteuil en s'inspirant des innovations de leurs concurrents. Les coureurs les plus performants des années 1980, Mustapha Badid, Jean-François Poitevin et Philippe Couprie, sont testeurs et expérimentateurs pour les fabricants français (Georges Poirier et Jean-Paul Moreau société JPM) et étrangers (Bob Hall, Invacare et

<sup>108</sup> Tollé, 26.06.2013.

<sup>109</sup> Fuss, 13.09.2013.

<sup>110</sup> Marcellini, *Des vies en fauteuil*, p. 101.

<sup>111</sup> Le Glou, *Mouss*, p. 101-103.

<sup>112</sup> Fuss, 13.09.2013.

Rainer Kueschall). Depuis le début des années 1990, avec l'avènement de grandes firmes internationales et la standardisation du fauteuil sportif à trois roues, les coureurs transforment moins leurs machines et n'occupent plus, sauf exception (Claude Issorat auprès de JPM et Invacare, Joël Jeannot avec Top End, Eagle et OX Engineering), ces rôles de choix pour les fabricants.

En moyenne huit ans et six mois après l'apparition de leur handicap, après des succès dans des compétitions nationales et internationales et la participation à des stages nationaux, l'équipe nationale ouvre ses portes à ces athlètes. L'ancien professeur d'éducation physique et sportive Christian Paillard, directeur technique fédéral de l'athlétisme puis directeur technique national entre 1972 et 2009, les convoque tous personnellement. Au sein de cette Équipe de France où règne une forte concurrence, l'intégration des espoirs n'est toutefois pas idyllique comme le rappelle Denis Lemeunier, qui porte le maillot tricolore depuis 2001 : « il y avait des clans, des complicités fortes entre des athlètes expérimentés. C'était des raisons que j'ignorais : des faits de course, des origines antillaises communes. Il y avait parfois des passe-droits avec les membres de l'encadrement<sup>113</sup> ». Pierre Fairbank, sélectionné en Équipe de France trois ans plus tôt, affirme pour sa part que « se faire sa place était très dur. À l'époque, personne ne disait rien. C'était le secret en permanence. On cachait nos techniques<sup>114</sup> ».

En travaillant majoritairement à temps partiel et en occupant certaines responsabilités politiques et associatives<sup>115</sup>, ces sportifs encore peu médiatisés, au regard de leurs homologues non handicapés<sup>116</sup>, voyagent et découvrent une nouvelle forme de camaraderie et de concurrence internationales<sup>117</sup>. Même s'ils sont désormais encouragés par les Conseils départementaux et généraux et parfois par une association de soutien dédiée<sup>118</sup>, la recherche de sponsors est difficile et fait le

113 Lemeunier, 14.07.2013.

114 Pierre Fairbank, Aix-les-Bains. 14.07.2013.

115 Pierre Fairbank siège quelques années au Conseil économique et social de la Nouvelle-Calédonie ; Philippe Couprie rentre au conseil municipal de Pontoise. Quant à Denis Lemeunier, il est président du Comité régional handisport de Bretagne depuis une quinzaine d'années.

116 Sakis Pappous, Anne Marcellini et Eric De Léséleuc, « From Sydney to Beijing: The Evolution of the Photographic Coverage of Paralympics Games in Five European Countries », *Sport in Society*, n° 14, 2011, p. 345-354.

117 Les grands noms de l'athlétisme en fauteuil viennent du monde entier : Afrique du Sud (Ernst Van Dyk), Amérique (Scot Hollonbeck et Jim Knaub), Angleterre (David Weir), Australie (Kurt Fearnley), Belgique (Paul Van Winkel), Canada (Jeff Adams, Rick Hansen, André Viger et Daniel Wesley), Chine (Yang Liu et Lixin Zhang), Espagne (Roger Puygbo), Hollande (Kenny Van Weeghel), Japon (Kota Hokinoue et Masazumi Soejima), Mexique (Saul Mendoza), Suède (Hakan Ericsson), Suisse (Jean-Marc Berset, Heinz Frei, Marcel Hug et Franz Nietlispach) et Thaïlande (Saichon Konjen). Après les Jeux de Pékin en 2008 où la France termine au neuvième rang au nombre de médailles, Jean Minier, sur le point d'être nommé directeur technique national, constate l'émergence d'une « nouvelle carte internationale. Attendue, redoutée, la domination de la Chine fut écrasante, avec la montée en puissance du Brésil et de la Russie. Plus surprenant, on remarque l'arrivée de l'Afrique du Sud dans le concert des nations paralympiques dominantes ». Jean Minier, « Bilan et perspectives paralympiques », *Handisport Magazine*, décembre 2008, p. 44.

118 Sur le site internet de Joël Jeannot, on peut lire que « dès ses débuts, il est soutenu par l'association Périgord gagnant dont la cheville ouvrière est Denis Dumonteil. L'association est créée par le Rotary club de Périgueux Vésone en étroite partenariat avec le comité départemental handisport et le soutien actif du Conseil général ». « L'association Périgord gagnant », <http://www.joel-jeannot.com/lassociation-perigord-gagnant/>, page consultée le 10 décembre 2015.

plus souvent suite à une initiative individuelle: les athlètes essuient d'innombrables refus. Pour ceux qui ne sont pas soutenus financièrement par les constructeurs de fauteuils dont ils deviennent les représentants, les sommes engagées par des partenaires locaux sont modiques et servent principalement à financer du matériel et des déplacements. Sébastien Ruffié et Sylvain Ferez soutiennent que dans les années 1980, « les sportifs handicapés obtiennent davantage de notoriété, d'abord au sein de leur propre milieu professionnel, puis grâce au support d'entreprises privées qui utilisent leur image. Les compétitions sont une occasion pour les entreprises d'héroïser le dépassement des sportifs handicapés, en vantant leur volonté exemplaire<sup>119</sup> ». Pourtant, l'inégalité de traitement avec les sportifs non handicapés et la difficulté à financer leurs engagements sont manifestes, comme le rappelle en 1989 Mustapha Badid qui, en dépit de son AAH de 2 400 francs, doit trouver d'importants compléments pour financer les 80 000 francs que lui coûte une saison. Alors qu'il vient de remporter quatre médailles (200 mètres, 1 500 mètres, 5 000 mètres et marathon) aux Jeux de Séoul, il explique : « depuis des mois, je suis à la recherche d'un partenaire. Mais les gens ne savent pas quoi faire de moi. Le fauteuil roulant, ça leur fait peur. C'est bien la preuve que Séoul n'a rien changé<sup>120</sup> ». Dix ans avant d'être sous contrat avec l'équipementier américain Oakley, Philippe Couprie est accompagné en 1986 « par le Crédit agricole, à la condition incroyable que leur nom n'apparaisse pas sur le maillot lors des courses en France<sup>121</sup> ».

Afin de se procurer des fauteuils de haute compétition valant plusieurs milliers d'euros<sup>122</sup>, la majorité de ces sportifs amateurs espère également remporter les prix distribués depuis les années 1980 dans les courses et marathons des grandes villes européennes (Barcelone, Berlin, Londres, Paris, Rotterdam, etc.), américaines (Boston, Chicago, Miami, New-York, Washington, etc.), canadiennes (Montréal, Toronto, etc.), coréennes (Séoul), japonaises (Oita, Tokyo, etc.), suisses (Genève, Lausanne, Schenkon, etc.) et arabes (Doha et Dubaï). Comme d'autres, le plus jeune d'entre eux, Julien Casoli, s'investit dans ce circuit international :

les organisateurs nous invitent et nous prennent en charge. En cas de victoire à un 1 500 mètres de démonstration, on tourne autour de 3 000 euros. C'est des bonnes primes, inférieures de moitié à celles d'un valide. Il n'y a pas que les meetings organisés par la fédération internationale d'athlétisme qui nous permettent de gagner des primes. Quand je remporte le marathon de Paris en 2012, je ne gagne rien, seulement 2 750 euros. Une victoire au marathon de Londres, New-York ou Boston peut rapporter 15 000 dollars<sup>123</sup>.

119 Ruffié et Ferez, *Corps, sport, handicaps*, p. 136.

120 Maitrot, « Un handicapé au marathon de Boston », *Le Monde* (Paris), 16 avril 1989, p. 14.

121 Couprie, 03.02.2014.

122 « Un devis (daté du 4 novembre 1988), fait auprès d'une entreprise métropolitaine, "Prometec Medical", située à Gonesse dans la région parisienne [...] mentionne qu'un fauteuil fait sur mesure coûte 23 051 francs ». Gaël Villoing, « Approche socio-historique du mouvement handisport en Guadeloupe », thèse de doctorat, Université Montpellier I, 2013, p. 222-223.

123 Casoli, 13.07.2013. Eric Martin, responsable des courses sur route d'athlétisme handisport à la FFH et organisateur du marathon de Paris handisport, se confie : « le groupe Amaury Sport Organisation, organisateur du marathon valide, nous alloue un budget. À Paris, ce ne sont pas des primes extraordinaires

Leurs efforts se voient récompensés puisqu'en moyenne, deux ans et trois mois après leur première convocation sous le maillot bleu, ils remportent leur première médaille paralympique. Pour tous ces athlètes, elle est une consécration et un tournant. D'après leurs témoignages, les éléments qui expliquent le succès grandissant des Jeux tiennent à l'évolution des classifications, l'augmentation de la qualité de l'organisation, la reconnaissance du public et l'intérêt des médias. Ils soulignent également l'accroissement du niveau de performances lié aux sauts technologiques du matériel, la préparation optimisée des coureurs et la concurrence internationale. Après leur retraite sportive, en moyenne à 39 ans et sept mois, ceux qui travaillent continuent à exercer leur profession, parfois en s'y investissant davantage, ou en découvrent de nouvelles telles que responsable des ventes de matériel handisport ou employé d'une Caisse d'Assurance Maladie. Ils conservent souvent des liens avec la FFH dans le cadre de suivi de formations<sup>124</sup>, d'encadrement bénévole des espoirs et d'une pratique sportive de loisir ou de compétition, comme en handbike, discipline dans laquelle Joël Jeannot transfère avec succès ses savoirs athlétiques<sup>125</sup>.

### **La construction d'une excellence athlétique**

A l'instar des recherches restituant les déterminants sociaux des performances de haut-niveau<sup>126</sup>, la fabrique de cette élite paralympique ne peut pas s'expliquer seulement par la jeunesse sportive des athlètes, leur habitus de travail reconverti dans l'entraînement, leurs passages longs dans les centres de rééducation et la poursuite de modèles d'identification incarnés par Jean-François Poitevin, Mustapha Badid puis Claude Issorat. Leur réussite est aussi le fruit d'une histoire où, pendant des années, l'investissement sportif est l'un des rares vecteurs de déstigmatisation. Pour l'actuel directeur technique national Jean Minier, « avant l'intégration scolaire, l'invention d'Internet et la levée des obstacles architecturaux à la mobilité, les grandes années de sport coïncident avec les grandes années d'exclusion des personnes. Le sport avait la vocation de créer une armée d'invalides, permettant de prendre confiance en soi, de se reconstruire physiquement et socialement<sup>127</sup> ». Alors qu'entre 1960 et 2008, 59 p. cent des médailles aux Jeux d'été reviennent à

---

qui sont offertes mais on propose une prise en charge reconnue au niveau de l'accueil, du transport, de l'hébergement, de la convivialité. C'est pour cela qu'on peut se targuer d'avoir chaque année le meilleur du plateau élite mondial ». Eric Martin, Aix-les-Bains. 14.07.2013.

124 Dès 1976, Christian Paillard « contribue à l'élaboration des textes relatifs à un brevet d'État, option sports pour handicapés physiques et sensoriels, et à sa mise en place. La première promotion voit le jour en 1979 ». Ruffié et Ferez, *Corps, sport, handicaps*, p. 106.

125 Aux Jeux de Londres en 2012, devenu handbiker double champion du monde en titre, il obtient une médaille de bronze en course en ligne. Il réitérera d'ailleurs cette performance lors des Jeux de Rio en 2016.

126 Julien Bertrand, *La fabrique des footballeurs*, Paris, La Dispute, 2012, 165 p. Dès 1995, Christian Pociello consacre un chapitre de l'un de ses ouvrages à « la production sociale de la performance ». Christian Pociello, *Les cultures sportives*, Paris, PUF, 1995, p. 199-217.

127 Jean Minier, Paris, 28.10.2013.

l'Europe<sup>128</sup> et que des pays comme la Suisse<sup>129</sup> et le Canada<sup>130</sup> mènent d'efficaces politiques sportives, l'athlétisme français en fauteuil présente une spécificité. Il s'est construit autour de trois logiques institutionnelles complémentaires : sportive, technologique et politique.

La structuration sportive pyramidale de la FFH, basée sur des clubs chaque année plus nombreux (220 en 1981<sup>131</sup>, 1 354 en 2014<sup>132</sup>), parfois ancrés localement dans les centres de rééducation, est le premier élément déterminant. Alors que le directeur national des sports Alain Bossion regrette en 1979 « le faible niveau technique en athlétisme<sup>133</sup> » dans un contexte où seulement deux coureurs en fauteuil (Georges Biron et Guy Jeannin) sont médaillés aux Jeux Paralympiques depuis 1964, le club de Bouffémont se développe rapidement. Dans ce centre de cure, Charles Gomez, le kinésithérapeute détaché pour s'occuper de l'équipe d'athlétisme, forme au début des années 1980 plusieurs champions paralympiques : Jean-François Poitevin, Mustapha Badid, Farid Amarouche et Philippe Couprie. À eux quatre, ils remportent 42,6 p. 100 de toutes les médailles remises aux coureurs français en fauteuil dans l'histoire des Jeux paralympiques. Christian Paillard revient sur la rupture constituée par cette « écurie » alors qu'il était directeur technique fédéral de l'athlétisme :

dans les années 1972 à 1980, il y avait 650 personnes en fauteuil inscrites aux Championnats de France. Les performances étaient nulles. C'était le fauteuil de la vie quotidienne, du développement "pépère". Beaucoup de garçons et de filles étaient multisports. C'est alors que deux clubs vont être porteurs d'idées nouvelles : le club de Bourgoin-Jallieu de Rudi Van den Abbeele qui cherchait à faciliter l'accès à la pratique sportive et compétitive ainsi que le club de Bouffémont. À Bouffémont, ils ont créé le concept de la haute-compétition, la logique d'amélioration absolue de la performance. C'est l'ère moderne, celle des spécialistes d'un sport, des jusqu'au-boutistes dans leur bulle avec des nouvelles valeurs et des fauteuils spéciaux. Ils avaient leurs propres maillots. C'était des guerriers dans une équipe soudée et sponsorisée<sup>134</sup>.

<sup>128</sup> Brittain, *The Paralympic Games Explained*, p. 123.

<sup>129</sup> Stanislas Frenkiel, Julie Cornaton et Nicolas Bancel, « Etre handicapé physique, devenir médaillé paralympique. Une histoire des coureurs suisses en fauteuil roulant (1964-2014) », *Stadion* (sous presse).

<sup>130</sup> Depuis 2005 au Canada, dix facteurs ayant une incidence sur le « développement à long terme de l'athlète » ayant un handicap sont identifiés : la règle des dix ans ; s'amuser grâce au sport ; la spécialisation ; l'âge ; la capacité de réponse individuelle à l'entraînement ; le développement physique, mental, cognitif et émotionnel ; la périodisation ; la planification du calendrier et des compétitions ; le remaniement et l'intégration du système sportif ; l'amélioration continue. Colin Higgs, *Devenir champion n'est pas une question de chance*, Toronto, Canadian Sport Centres, 2005.

<sup>131</sup> François Terranova, « Succès du colloque franco-allemand organisé à Nancy », *Second Souffle* (Paris), juillet 1981, p. 8.

<sup>132</sup> Anonyme, *Le Bulletin des Sports 2014-2015*, p. 10.

<sup>133</sup> Alain Bossion, « Rapport des activités sportives », *Second Souffle*, avril 1979, p. 11.

<sup>134</sup> Christian Paillard, Paris, 27.11.2013.

Jean-François Poitevin évoque l'organisation et l'émulation de cette équipe :

Charles Gomez a donné de son temps de façon incroyable, soutenu par les directeurs Thevenin-Lemoine puis Lenouvel. C'était un visionnaire car il nous a entraînés en athlétisme comme en cyclisme. L'accidenté de la route Philippe Minola était le premier de la section athlétisme du COB. En tant qu'athlète, pour que Jean-Paul Moreau nous construise un fauteuil sur mesure dans l'atelier, il fallait prouver qu'on le méritait, en s'entraînant durement tous les jours sur les routes d'Ile-de-France et une fois par semaine, sur piste. Quand on se déplaçait dans les championnats, on gagnait tout. On était tellement affûté avec Mustapha, Farid et Philippe, sans compter Frédéric Desseauve. À une époque, l'équipe de Bouffémont, c'était l'Équipe de France d'athlétisme fauteuil<sup>135</sup>.

Dans ses souvenirs, Mustapha Badid mentionne les étapes de sa socialisation sportive de 1983 à 1987 :

la compétition devient du sérieux. Quand je suis arrivé à Bouffémont, je ne savais rien faire. Ni courir. Ni me préparer. Ni récupérer. Je n'avais aucune idée de diététique. La tactique de course, c'était pour moi du charabia. Mon matériel, c'était de l'utilitaire. Ma façon de parler était balbutiante, mes premières interviews furent de véritables calvaires. J'étais en fait très timide, je ne savais pas répliquer à une vanne. J'encaissais sans broncher. Je dois donc beaucoup de choses à Bouffémont et à la République des copains. [...] J'avais pour moi ma force physique. Techniquement, j'ai commencé par apprendre la poussée. Nous étions les rois. [...] Fini le côté nonchalant, j'apprenais une certaine rigueur<sup>136</sup>.

L'élan compétitif initié à Bouffémont se prolonge dans le Cercle Sportif de l'Institution Nationale des Invalides et au CSM Puteaux Handisport mais surtout, grâce au soutien et à la notoriété de Patrick Segal<sup>137</sup>, dans les nouvelles sections Handisport du Racing Club de France (dont le budget annuel s'élève à 250 000 francs<sup>138</sup>) puis du Stade français. Dans ces deux derniers clubs, entraînés par Charles Gomez et l'ancien athlète José Marajo, progressent de 1989 à 1992 Jean-François Poitevin, Mustapha Badid, Farid Amarouche, Philippe Couprie ainsi que deux autres futurs champions paralympiques : Claude Issorat et Charles Tollé. La reconnaissance sociale et sportive est au rendez-vous, selon Mustapha Badid : au Racing, auréolé d'une trentaine de nouvelles victoires, « on est passé de l'expérience empirique au professionnalisme. Du système D comme "démerde" au rationnel du BCBG Racing. Nous avons acquis une certaine respectabilité<sup>139</sup> ». Un autre témoignage illustre l'organisation originale de ces deux structures parisiennes : celui de Charles Tollé qui rejoint le Stade français « sans hésitation

135 Poitevin, 25.06.2013.

136 Le Glou, *Mouss*, p. 101-108.

137 Paraplégique à 24 ans, Patrick Segal est écrivain et cinéaste. Licencié au COB, il est nommé en 1995 délégué interministériel aux personnes handicapées avant de devenir inspecteur général des affaires sociales.

138 Le Glou, *Mouss*, p. 171.

139 *Ibid.*, p. 173.

car c'était encore plus du haut niveau. On se retrouvait une semaine par mois à Paris où le club nous louait un appartement. On s'entraînait à l'Institut national du Sport et de l'Éducation physique et on voyageait à l'étranger<sup>140</sup> ».

Ces clubs renforcent l'expertise sportive des athlètes qui sont, à partir du début des années 1990, encadrés par une nouvelle génération d'entraîneurs valides, toujours bénévoles et désormais spécialisés dans l'athlétisme, formés et diplômés par la FFH<sup>141</sup>. Au sein de cet édifice fédéral, leurs contributions progressives relaient l'action annuelle des stages intensifs de présélection et de perfectionnement de l'Équipe de France d'athlétisme en fauteuil. Ces regroupements hivernaux et estivaux d'une semaine, incontournables de la fin des années 1970<sup>142</sup> aux années 2000, se déroulent traditionnellement aux Centres régionaux d'éducation physique et sportive de Poitiers et Reims. En 1989, la lecture de *Handisport Magazine* révèle que

36 stagiaires et cadres bénéficiaient de ce stage où l'entraînement était lié à la formation. La technique des gants, la fabrication des mains courantes, l'entretien des fauteuils d'athlétisme, la diététique, les dépenses énergétiques furent quelques temps forts des cours théoriques du matin ; l'après-midi étant réservé à l'entraînement sur le terrain avec l'Équipe de France. Les prises de performances constituaient des plats de résistance de la journée<sup>143</sup>.

Comme d'autres, Joël Jeannot dit y avoir apprécié dès 1992 « la densité, la concurrence. On nous conseillait techniquement sur notre position, la musculation, les étirements et on améliorait nos performances. On fonçait pour y participer<sup>144</sup> ». Durant cette période de montée en puissance du modèle sportif au sein de la FFH, dans le cadre de la sportivisation du mouvement paralympique travaillé par de nouveaux enjeux<sup>145</sup>, « l'intérêt technologique<sup>146</sup> » de la FFH constitue le second facteur permettant de comprendre les succès durables des sportifs français. Faisant le constat après les Jeux d'Arnhem de 1980 que « toutes les courses se disputent avec des fauteuils prototypes et il est inutile maintenant de prétendre à quelque classement honorable avec un fauteuil de sport classique<sup>147</sup> », la FFH tisse

<sup>140</sup> Tollé, 26.06.2013.

<sup>141</sup> Ayant souvent suivi un cursus universitaire, ils sont professeurs d'éducation physique et sportive (Jean Minier, Eric Martin, Olivier Deniaud, Philippe Ganis et Bruno Clastres), éducateurs sportifs (David Gouze et Alex Lebrave) et entraîneurs d'athlètes non handicapés (Georges N'Zahou et David Salvati).

<sup>142</sup> C'est en 1983 que la presse fédérale relate pour la première fois leur existence. Alex Lebrave, « Stage de l'Équipe de France à Reims », *Handisport Magazine*, janvier 1983, p. 32. Ces stages sont relancés depuis quelques années au centre sportif de Montrodât.

<sup>143</sup> Christian Paillard, « Stage fauteuil-new look », *Handisport Magazine*, septembre 1989, p. 14.

<sup>144</sup> Jeannot, 29.10.2013.

<sup>145</sup> Les Jeux paralympiques « deviennent un événement essentiel. Leur importance est telle que des tensions politiques apparaissent parfois entre pays : en 1980, l'URSS refuse d'accueillir les Jeux ; les Pays-Bas, s'ils prennent le relais, ne permettent pas à l'Afrique du Sud -avec lesquels existent un conflit lié au passé colonial- d'y participer ». Ruffié et Ferez, *Corps, sport, handicaps*, p. 113.

<sup>146</sup> *Ibid.*, p. 132.

<sup>147</sup> Christian Paillard, « Jeux olympiques des handicapés physiques, Arnhem 1980 », *Second Souffle*, octobre 1980, p. 13. Dès 1969, les Établissements Lits Dupont mettaient « au point un fauteuil spécialement conçu pour les disciplines sportives [...] : il facilite les exercices et améliore les performances ». Anonyme, « Lancement du fauteuil roulant « Dupont-Sport » », *Second Souffle*, avril 1969, p. 14.

des liens avec la société française Poirier, fabriquant de fauteuils et de matériel médical depuis 1928. Avec cette entreprise de renommée internationale qui fonde dès 1983 une cellule d'étude du sport de haut-niveau, un contrat de sponsoring, toujours d'actualité, est signé. En 1989, il mentionne que

la FFH et Poirier, après six ans de partenariat, ont décidé de resserrer encore leurs liens dans le but de promouvoir davantage le sport pour handicapés en France et la place de la France dans le monde. [...] Poirier s'engage à créer un département Poirier Sport dont les principaux objectifs seront [...] la fabrication de fauteuils de compétition sur mesure pour le basket et l'athlétisme [...], à verser une somme de 340 000 francs qui sera affectée principalement pour l'organisation de stages et de compétitions auxquels participeront les équipes nationales de basket. [...] La FFH accorde à Poirier Sport la coopération technique et gracieuse de ses cadres et sportifs, dans toutes les disciplines souhaitées par Poirier [...] et autorise Poirier Sport à négocier directement un accord avec un ou plusieurs membres de l'Équipe de France d'athlétisme. [...] La FFH s'engage à ne conclure aucun accord avec une entreprise concurrente à Poirier<sup>148</sup>.

L'inventivité des coureurs ainsi que les progrès technologiques issus des recherches de cette firme industrielle, en partenariat avec la FFH, permettent d'importantes avancées technologiques. Dans le processus de mondialisation du marché des constructeurs de fauteuil<sup>149</sup>, ces liens se consolident. Ils sont stimulés par la rivalité avec la société française JPM<sup>150</sup> (1986-1996) puis le recrutement en 1992 par Poirier de Jean-François Poitevin comme chef de produits. La proximité géographique et la transmission générationnelle bénéficient alors aux nouveaux athlètes tel Denis Lemeunier. Il avance qu'en 1996, « en France, on avait la chance d'avoir un constructeur local : Poirier, racheté par la compagnie américaine Invacare. L'usine était près de chez mes parents à Tours. Jean-François Poitevin dirigeait le secteur "compétition". Je le connaissais bien et on pouvait passer le voir quand on voulait. Il a réalisé mon premier fauteuil de courses<sup>151</sup> ».

Durant les années 1980, une troisième logique institutionnelle favorise politiquement la production des performances des coureurs en fauteuil. En 1985, suite à l'instance fédérale, est « reconnu le secteur haute compétition<sup>152</sup> »

148 Fédération française Handisport, Fonds Paillard, classeur « 1988-1989 athlétisme », courrier d'André Auberger à Christian Paillard incluant le contrat de sponsoring entre la FFH et Poirier, 13 avril 1989.

149 Bruno Guillon, « 20 ans d'évolution technologique et réglementaire des fauteuils roulants » dans Lepoutre, Lofaso et Ravaut, *Le fauteuil roulant*, p. 60.

150 Le vice-président délégué de la FFH, fondateur du COB en 1975, raconte son expérience : « pour les athlètes de Bouffémont, j'ai créé mes premiers fauteuils dès 1983. J'utilisais l'atelier d'une entreprise voisine : Soudalinox. J'ai appris à couper, souder et réparer. En 1988 à Séoul, j'étais l'accompagnateur et le mecano de l'Équipe de France d'athlétisme. Déjà, en 1986, j'avais monté ma boîte : JPM. Je travaillais seul. Je m'étais rapproché du Centre Technique des Industries Mécaniques et je menais une réflexion sur le fauteuil à trois roues. Il m'est arrivé de fournir 50 fauteuils pour le marathon de Paris. Badid, Amarouche, Poitevin, Couprie, Issorat, j'étais leur équipementier jusqu'en 1992. À partir du moment où ils ont été bons, ils m'ont fait du chantage à l'argent puis ont été rouler pour d'autres constructeurs. Cela m'a blessé. Et puis on voulait absolument que je donne à Poirier l'étude d'un châssis d'un fauteuil que j'avais payée. J'ai fermé JPM en 1996 ». Jean-Paul Moreau, Paris, 01.07.2014.

151 Lemeunier, 14.07.2013.

152 François Terranova, « Une réalité en 1986 : La reconnaissance des athlètes de haute compétition



de la FFH. En déterminant avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports un ensemble de critères sélectifs et de contraintes (performances, respect d'un contrat d'engagement mutuel, suivi médical et réglementaire), le statut de sportif de « haut niveau » s'impose. En 1991, cinq coureurs en fauteuil, presque tous licenciés au Racing Club de France, en bénéficient: Farid Amarouche, Mustapha Badid, Philippe Couprie, Jean-François Poitevin et Claude Issorat<sup>153</sup>. Si tous les athlètes interrogés sont inscrits sur les listes ministérielles<sup>154</sup> et gagnent en visibilité, ceux qui travaillent jouissent de prérogatives comme un allègement et un aménagement de l'emploi du temps ainsi que des absences autorisées pour des stages et compétitions. Il arrive même que ce rang facilite l'accès à un travail, comme en témoigne la trajectoire de Claude Issorat, soutenu par la FFH et recruté en 1995 comme conseiller commercial par France Télécom « avec quatorze autres athlètes de haut-niveau, valides et invalides<sup>155</sup> ».

De plus, des dispositifs publics d'aides aux sportifs de haut niveau concourant au rapprochement entre athlètes valides et sportifs en situation de handicap et à l'amélioration de leurs performances se développent progressivement. Ils concernent l'insertion professionnelle et les aménagements d'emploi mais aussi la formation, la préparation à la reconversion et des apports financiers, notamment des primes à la performance<sup>156</sup>. Ces dernières sont en constante augmentation: en 1984, sur son propre budget, la FFH « indemnise les athlètes sélectionnés pour les Jeux olympiques d'hiver et d'été<sup>157</sup> ». En 1994, deux ans après la création du Comité paralympique et sportif français, est introduit aux Jeux de Lillehammer « pour la première fois le principe d'une prime à la médaille. En 2004, le système est réglementé par la Commission Nationale du Haut-Niveau qui décide pour les Jeux d'Athènes d'attribuer une prime de 1 000 euros à chaque sélectionné [...], de verser une prime de 6 000 euros pour une médaille d'or, 3 600 euros pour l'argent et 2 400 pour le bronze<sup>158</sup> ». Ces primes sont doublées deux ans plus tard<sup>159</sup>. Il est ensuite convenu le 4 décembre 2006 par le ministre Jean-François Lamour que « pour les Jeux de Pékin, les primes paralympiques seraient alignées sur celles des Olympiques: [...] 50 000 euros pour l'or, 20 000 euros pour l'argent et 13 000 euros pour le bronze<sup>160</sup> ».

## Conclusion

Dans la construction socio-historique de cette élite paralympique des années 1960 à nos jours, plusieurs déterminants structurent les trajectoires biographiques

Handisport », *Handisport Magazine*, septembre 1985, p. 6.

153 Anonyme, « Haut niveau officiel, CNOSE/Ministère », *Handisport Magazine*, avril 1991, p. 17.

154 De nos jours, en fonction des participations et des titres à des compétitions internationales de référence, il existe quatre catégories principales : jeune, senior, élite et reconversion.

155 Issorat, 01.07.2014.

156 Marcellini et Villoing, *Corps, sport, handicaps*, p. 141-151.

157 André Auberger, « Athlètes reconnaissants », *Handisport Magazine*, novembre 1984, p. 10. À cet égard, Mustapha Badid « avant Séoul bénéficie d'une assistance pour sa préparation de 4 000 francs annuels de sa fédération ». Maitrot, « Un handicapé au marathon de Boston », p. 14.

158 André Auberger, « Prime à la médaille », *Handisport Magazine*, novembre 2004, p. 40.

159 André Auberger, « Histoire de primes », *Handisport Magazine*, mai 2006, p. 18.

160 André Auberger, « Une date à marquer d'une pierre blanche », *Handisport Magazine*, février 2007, p. 5.

des « kings » de l'athlétisme handisport. Leur jeunesse sportive, leur longue rééducation sportive dans des centres comme Bouffémont où se trouvent des clubs, leur rencontre avec des « modèles en fauteuil » et la reconversion sportive de dispositions socioprofessionnelles et culturelles facilitent le façonnement ascétique d'un corps athlétique et l'engagement dans le perfectionnement sportif visant la performance. Depuis les années 1980, encadrés par une nouvelle génération d'entraîneurs spécialisés fédérés par Christian Paillard, cette minorité bénéficie de la structuration progressive du sport et de l'athlétisme pour les personnes en situation de handicap physique autour de trois logiques institutionnelles complémentaires : sportive, technologique et politique. Toutes concourent au triomphe du modèle compétitif au sein de la FFH. La spécificité de l'athlétisme français en fauteuil et la production des performances de ces coureurs en fauteuil dépendent donc aussi des liens tissés entre la FFH et l'État, via les collectivités territoriales et le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Dans un contexte de vieillissement généralisé des sportifs participant aux Jeux paralympiques et de la crainte de la FFH d'une dissolution dans le mouvement sportif, il sera riche sur le plan heuristique d'approfondir cette contribution en éclairant des thématiques peu ou pas explorées : l'histoire sociale de leurs homologues féminines et celle d'autres élites sportives en situation de handicap physique et intellectuel en France et en Europe. De nouvelles recherches pourront également être menées dans une perspective intersectionnelle croisant, au-delà du handicap, les facteurs économiques, raciaux et de genre.

Tableau 1 : Éléments biographiques sur les neuf coureurs français en fauteuil roulant médaillés paralympiques interrogés

	Année/ Lieu de naissance	Apparition du handicap	Durée moyenne d'hospitalisation/ Lieu principal d'hospitalisation	Membre du Club Omnisport de Bouffémont/ Clubs	Sélection en Equipe de France d'athlétisme	Première médaille aux Jeux paralympiques d'été	Participation aux Jeux paralympiques d'été jusqu'en 2012
<b>Jean-François Poitevin</b>	1956/ Tours	1972/ paraplégique	20 ans/ Bouffémont	Oui/2	1983	1984	3
<b>Philippe Couprie</b>	1962/ Epinay-sur-Seine	1980/ « Les autres »	5 ans/ Bouffémont	Oui/4	1986	1988	4
<b>Claude Issorat</b>	1966/ Pointe-à-Pitre (Guadeloupe)	1966/ poliomyélite	19 ans/ Garches	Non/6	1990	1992	4
<b>Charles Tollé</b>	1965/ Nancy	1986/ paraplégique	1 an/ Lay-Saint-Christophe	Non/4	1992	1996	3
<b>Joël Jeannot</b>	1965/ Saint-Joseph (Martinique)	1990/ paraplégique	1 an/ Cerbère	Non/2	1994	2000	3
<b>Pierre Fairbank</b>	1971/ Hienghene (Nouvelle- Calédonie)	1980/ victime de vaccin	3 ans/ Montpellier	Non/1	1998	2000	4
<b>Denis Lemeunier</b>	1965/ Tours	1994/ paraplégique	4 mois/ Kerpape	Non/2	2001	2008	3
<b>Alain Fuss</b>	1968/ La Tronche	1985/ paraplégique	4 mois/ Saint-Hilaire du Touvet	Non/1	2002	2008	3
<b>Julien Casoli</b>	1982/ Navenne	1995/ victime de vaccin	5 ans/ Berck-sur-Mer	Non/3	2005	2008	3